

Terrain Vacant à Mont-Blanc

À vendre

Opportunité d'investissement

TERRAIN À VENDRE (9 860 pi.ca)

Par demande de dépôt des promesses d'achat

Aussi disponible à la vente : Immeuble situé au 630, rue Principale, Mont-Blanc (consulter la fiche descriptive distincte).



Prix demandé : Sans prix demandé



Date limite pour le dépôt des promesses d'achat : **JEUDI, LE 20 MARS 2025 À 16H00**

Table des matières

1. Sommaire exécutif
2. Description de la propriété
3. Évaluation foncière et taxes
4. Plan satellite
5. Extrait du certificat de localisation
6. Informations importantes
7. Pour plus d'informations



Sommaire exécutif

La Caisse Desjardins de Mont-Tremblant désire vous informer de la mise en marché du terrain vacant situé à Mont-Blanc

- Secteur principalement résidentiel et commercial.
- Terrain avec une bonne visibilité.
- Terrain servant actuellement de stationnement de 9 860 pieds carrés.
- ***La municipalité de Mont-Blanc a enregistré un avis d'assujettissement (droit de préemption) pour l'immeuble en date du 8 octobre 2024 (numéro d'inscription : 29 018 296).

Description du terrain

Terrain

Numéro de lot	5 413 655 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Terrebonne
Superficie	9 860 pi ²
Zonage	
Zone	# CV 738 (voir la grille de zone municipale)
Usages autorisés (liste sommaire)	Habitation, commerce, parc, etc.

Évaluation foncière et taxes

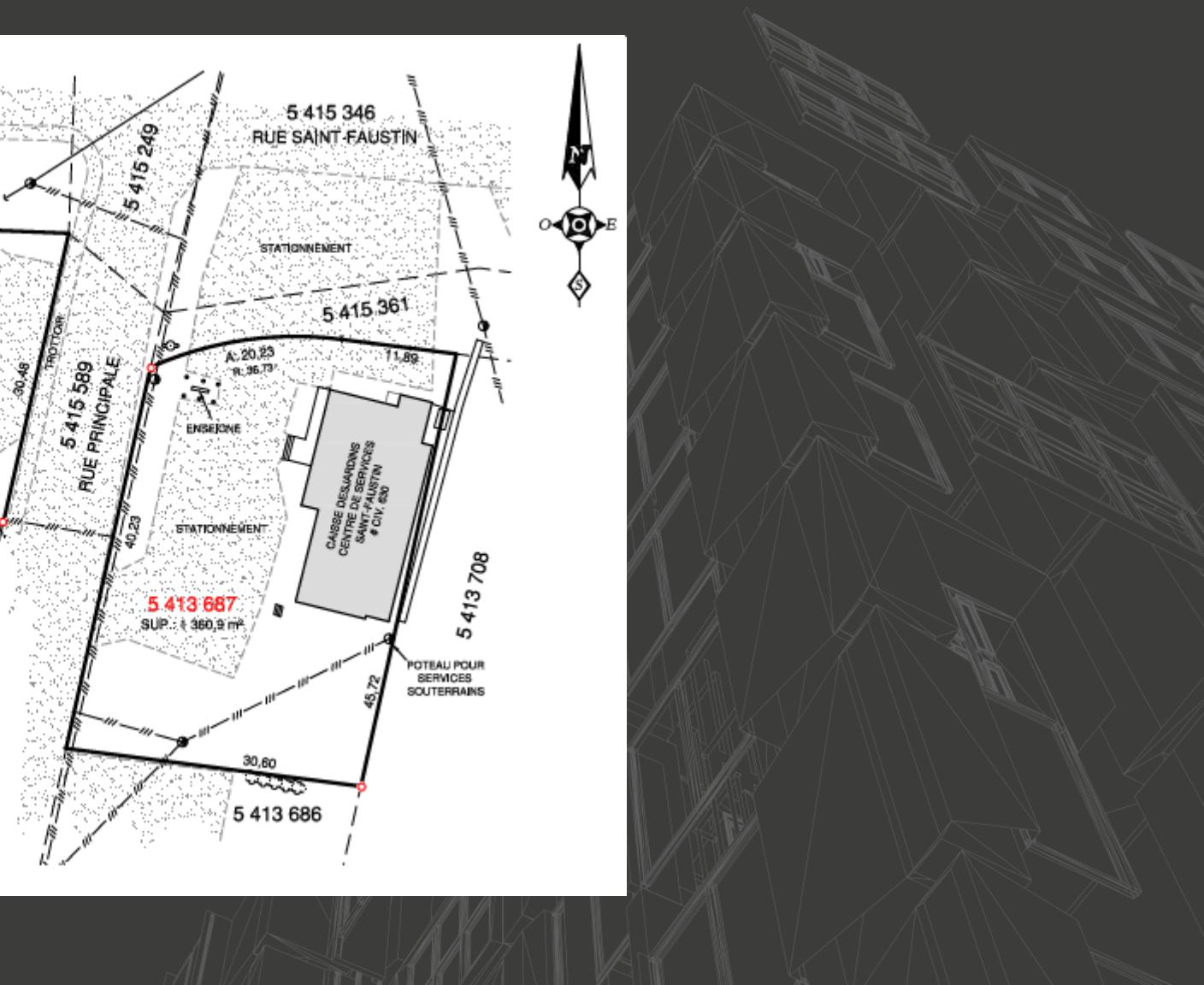
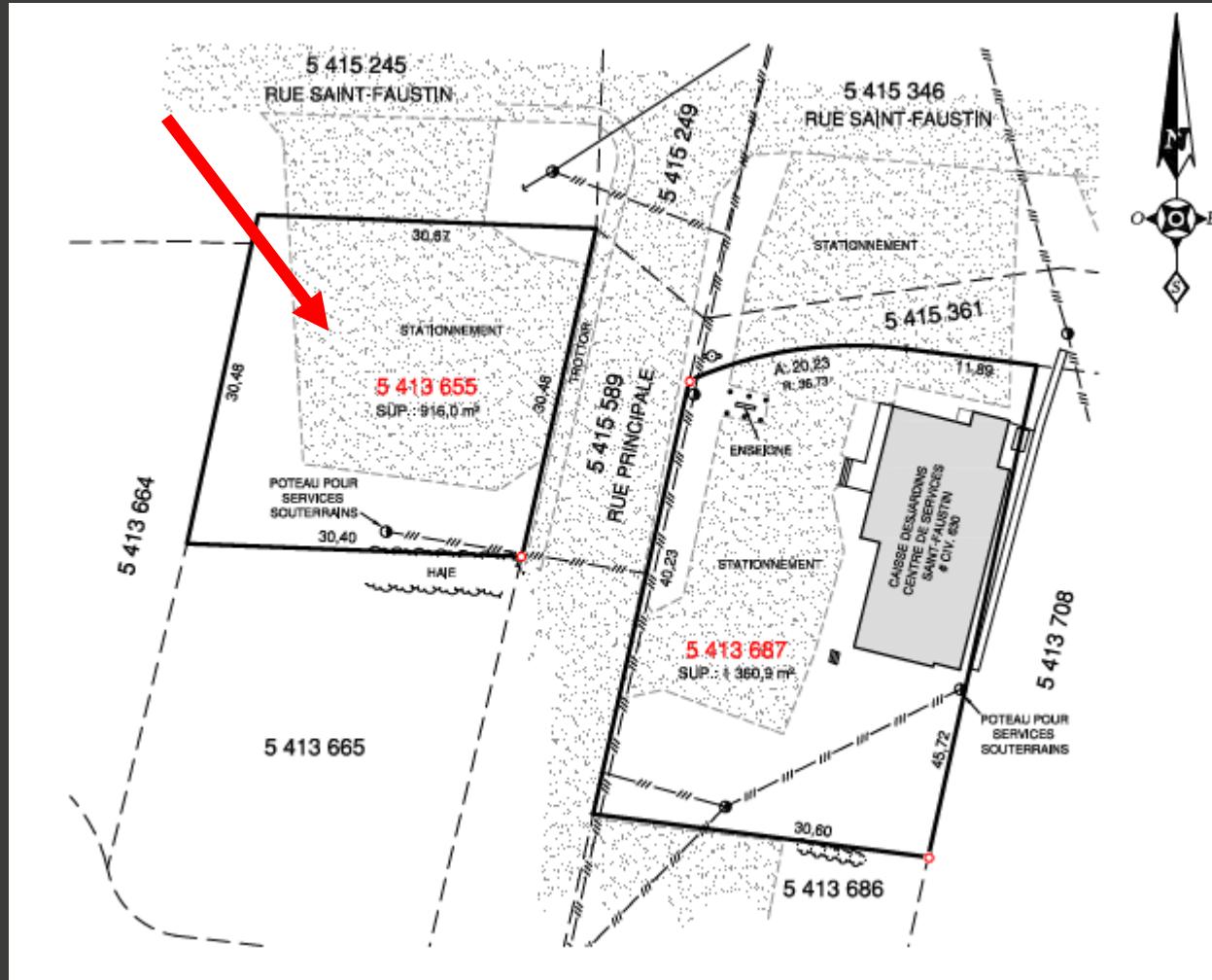
Évaluation foncière	Rôle 2024-2025-2026
Terrain	247 300 \$
Bâtiment	0 \$
Total	247 300 \$

Frais d'exploitation	Annuel
Taxe scolaire 2024-2025	68 \$
Taxes municipales 2024	2 090 \$

Plan satellite



Extrait du certificat de localisation



Informations importantes

Conditions

- La présente ne constitue pas une offre ou une promesse pouvant lier le vendeur, mais constitue une invitation à soumettre des promesses d'achat.
- Sous réserve aux vérifications diligentes de l'acheteur, la vente sera effectuée sans garantie légale et aux risques et périls de l'acheteur.
- À moins que le vendeur n'y consente autrement, l'acheteur s'engage à ne pas utiliser l'immeuble ou à louer ce dernier à une autre instance pour y pratiquer ou distribuer des services et activités normalement offerts ou exercés par le vendeur ou par toute autre institution financière pour une période de dix ans suite à la date de transfert de propriété.
- La promesse d'achat type Desjardins est obligatoire pour le dépôt des promesses d'achat et est disponible sur demande.
- Courtiers protégés.
- Les informations contenues dans ce dépliant sont jugées fiables, mais ne sont pas garanties. Tout intéressé devrait faire ses propres vérifications diligentes.
- Le vendeur se réserve le droit de n'accepter ni la plus élevée, ni aucune des offres reçues et ouvertes.

Documents remis à l'acheteur pour ses vérifications diligentes (sur acceptation d'une promesse)

- Certificat de localisation préparé par Murray-Maltais et associés, arpenteur-géomètre, en date 17 janvier 2019 (Dossier # 1303, Minute : # 2708);
- Rapport environnemental de type phase I, préparé par Groupe C. Laganière, en date du 6 février 2025 (Dossier #CDMT630P1);
- Rapport environnemental de type phase II, en cours de préparation par Groupe C. Laganière;

Pour plus d'informations

Michel Léonard

Conseiller principal en transactions immobilières

michel.a.leonard@desjardins.com

Fédération des caisses Desjardins du Québec

Direction Transactions immobilières

Téléphone : 514 281-7000, poste 5556023

Sans frais : 1 866 866-7000, poste 5556023

